



## Questions transversales 2<sup>ème</sup> trim. Vendredi 13 Mars 2015

Suite à l'entretien avec M. TISSIER, principal du collège Simone VEIL, veuillez trouver ci-dessous le compte-rendu :

Avant d'aborder les points soulevés par certains parents, 3 informations d'ordre général :

1. Pour la formation A.M.D., à destination des parents, il y a 48 personnes inscrites (personnel de l'établissement et parents de 4<sup>ème</sup> et autres niveaux).

Par ailleurs, M. Tissier me remet des invitations pour le jeudi 16 avril, il s'agit de la remise des diplômes PSC1 pour les 4<sup>èmes</sup>. Les élèves de 4<sup>e</sup> et leurs parents sont destinataires d'invitations qui seront remises par les professeurs principaux de 4<sup>e</sup>.

2. Le prochain CA aura lieu le 9 avril. Il sera sur le compte financier. La DHG sera abordée en juin prochain. Pas de suppressions ni de créations de postes.
3. Pour lutter contre la problématique du harcèlement et ses dérives, plusieurs axes seront mis en place :
  - L'équipe Mobile de sécurité du Rectorat (EMS) interviendra sur 4 classes (deux 6<sup>ème</sup>, une 5<sup>ème</sup> et une 4<sup>ème</sup>), en heures de vie de classe.
  - Les enseignants seront également formés au mois de juin sur cette problématique, pour les rendre davantage vigilants.
  - L'objectif est de mettre en place des relais/médiateurs parmi les élèves

- Certains parents évoquent de nouveau le poids du cartable. Les cartables pèseraient parfois entre 7 et 9 kg.

Même s'ils ont des casiers, il semble qu'ils ne peuvent y aller tout le temps. Du coup, les élèves ne l'utilisent plus. Les trajets sont tout aussi problématiques, poids du cartable sur le dos...

Serait-il envisageable que les professeurs préviennent les élèves s'ils ont besoin des livres (peut-être sur vie scolaire) ?

*Réponse de M. Tissier : des horaires d'accès aux casiers sont affichés dans le hall (8h15, 9h15, 11h30, 12h30, 13h40). Les élèves ont 15 mn pour y accéder. Ils peuvent également y aller au retour d'EPS. Pendant les récréations, le principe est que tous les élèves sortent, pour une bonne gestion des espaces à surveiller, éviter confusion et trop d'allers et venues... n'oublions pas que, pendant la récréation, 430 élèves sont à surveiller simultanément !*

*M. Tissier s'étonne du poids du cartable... Il vérifiera.*

*Par ailleurs, il suggère qu'il serait plus pratique qu'il y ait un jeu de livres dans les classes, pour soulager en partie les élèves.*

*Nous pourrions solliciter le foyer socio-éducatif du collège pour ces achats.*

Peu de parents se mobilisent dans l'association et cela pourra être intéressant d'en faire partie. À l'heure actuelle, trois parents font partie du foyer. Nous pourrions voir avec les autres membres du foyer dans quelle proportion le foyer pourrait participer à l'achat de jeux de livres.

- Utilisation de l'ordinateur portable :

*Il manque certains TNI (Tableau Numérique Interactif) et des vidéoprojecteurs. Le principe est acquis, certaines salles ont été équipées. À terme, et en fonction du CG du 94, toutes les salles auront un TNI et l'utilisation des ordinateurs portables sera peut-être plus facile.*

Ceci peut faire l'objet d'une question au prochain CA, à destination du conseil général.

- INFO : Mme Dupayrat, professeur de français absente depuis 1 semaine, ne reviendrait plus.

Vendredi une remplaçante est arrivée, Mme Paon. Elle est aussi absente depuis lundi et pour toute la semaine, nous n'avons aucune info. Va-t-elle revenir ?? Certains parents sont très inquiets sur ce point.

*M. Tissier confirme l'absence de ces deux enseignantes. Il en est lui aussi désolé. Il est en attente de réponse de rectorat. Les demandes de remplaçant ont été faites, sans réponse à ce jour. Il appellera le service qui gère les affectations des professeurs pour savoir ce qu'il en est.*

*Bien évidemment, des heures pourront être proposées aux élèves concernés. Cela ne touche pas des classes à examen.*

Un courrier peut être fait par l'association de parents d'élèves à destination de Mme La Rectrice pour l'alerter sur ce sujet, et avoir des réponses...

- Il y a un retour par rapport à une classe de 6<sup>ème</sup> 3

une élève de cette classe ferait la « terreur »... il n'y aurait pas de rappels à l'ordre, punitions ?

Elle agirait en toute impunité... ??? Certains élèves changeraient même de collège à cause d'elle... ??

*M. Tissier est bien au courant de la situation, cette élève (comme d'autres) fait l'objet d'un suivi éducatif, avec à la fois des punitions/sanctions, d'une démarche éducative avec des rdv avec la famille et l'élève. Quoiqu'il en soit, cette élève ne reste pas impunie. Aucun(e) élève n'est parti(e) du collège à cause d'elle.*

*Il y a un autre élève qui a changé d'établissement, mais il s'agit d'une autre classe, et cela n'a pas de rapport avec cette élève, c'est une décision de la famille.*

- Problème de comportement sur la 3<sup>ème</sup> 2 : actions pour les mobiliser ? les mettre au travail ?

*Un courrier a été fait aux familles au retour de vacances pour les alerter sur la passivité des élèves, leur manque de travail, la non-consultation des carnets de correspondance, et l'heure tardive de coucher des élèves.*

*À ce jour, il n'y a pas eu de retour des familles quant aux courriers.*

- Les absences de certains enseignants ne sont pas connues des parents... sur absences prévues...

*M. Tissier note l'information et verra ce qu'il en est.*

- Êtes-vous toujours favorable à une présentation de l'association aux parents d'élèves ?

*M. Tissier confirme cette option. La date de la présentation aux parents des futurs 6ème est fixée à fin mai.*